



Communiqué de presse

Mardi 19 mars 2019

Paris présente le bilan détaillé de la 2e Nuit de la Solidarité

Anne Hidalgo, son adjointe Dominique Versini et l'ensemble des acteurs de la Nuit de la Solidarité ont présenté lundi le bilan détaillé du décompte anonyme et objectif des personnes sans-abri réalisé à Paris début février. Ces résultats confirment la nécessité de renforcer encore davantage l'action des pouvoirs publics. La Maire a annoncé l'ouverture en avril d'une « Fabrique de la Solidarité » dans le 12e arrondissement.

Dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 février, 1700 Parisiennes et Parisiens volontaires, accompagnés de 400 professionnels, ont sillonné les rues de Paris pour aller à la rencontre des personnes sans-abri et mener pour la deuxième année consécutive un décompte anonyme et objectif. Pour compléter ce décompte de rue, la Ville de Paris a sollicité le concours de plusieurs partenaires institutionnels qui gèrent des espaces privés accessibles au public : la RATP, la SNCF, l'AP-HP, le bailleur social Paris Habitat (halls d'immeubles, caves et parties communes), ainsi que la Saemes et Indigo dans les parkings. Pour cette 2e édition, le décompte a aussi concerné les parcs, jardins et les talus du périphérique.

Lundi, en présence d'Anne Hidalgo et de son adjointe Dominique Versini, l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), appuyé par un comité scientifique, a présenté les résultats exhaustifs de cette opération. Ils démontrent la présence de 3641 personnes sans-abri, dont 2.246 personnes sans-abri dans les rues de Paris, 756 personnes sans-abri dans les lieux gérés par les partenaires institutionnels, et 639 personnes sans-abri dans les bois, les parcs et jardins

et les talus du périphérique. Ce décompte est intervenu alors que plus de 24 000 places d'hébergement étaient ouvertes à Paris ce soir-là.

L'APUR a également détaillé l'étude qualitative tirée des questions posées cette nuit là aux personnes sans-abri. Cette étude fait état de :

- la présence diffuse des personnes sans-abri sur tout le territoire parisien, avec des phénomènes de concentration dans certains arrondissements (on note lors de cette 2^{ème} édition, une augmentation notable du nombre de personnes sans-abri dans les 18^e et 19^e arrondissements, tandis que les chiffres du 10^e diminuent de moitié.) ;
- une proportion toujours importante de femmes (12%) ;
- un recours limité au 115, que ce soit par méconnaissance, difficulté à le joindre ou par représentation négative de l'hébergement (63% des personnes rencontrées ont dit ne jamais appeler le 115) ;
- une forte diversité des situations et des trajectoires, avec notamment 2 grands profils : d'une part les personnes à l'errance ancienne, ancrées dans l'espace public, d'autre part les personnes arrivées récemment à Paris, plus mobiles et volatiles.

Parallèlement à la Nuit de la Solidarité, confirmant l'envie importante des Parisiens et Parisiennes de s'engager pour aider les personnes sans-abri, 400 personnes ont participé à des activités solidaires dans des centres d'hébergements et des haltes de nuit. Par ailleurs, 500 personnes « volontaires de la Solidarité » ont participé à des formations organisées entre novembre 2018 et janvier 2019.

Une « Fabrique de la solidarité » dans le 12^e

La Maire de Paris a annoncé « l'ouverture de la Fabrique de la Solidarité, dans un lieu dédié, en avril, au cœur du 12^{ème} arrondissement ». Cette Fabrique de la Solidarité permettra de rassembler, de former et d'accélérer l'engagement des volontaires de la Solidarité, ainsi que l'émergence de leurs projets, en partenariat avec les associations parisiennes.

« La 2^e Nuit de la Solidarité démontre que la mobilisation pour l'hébergement des personnes sans-abri doit se poursuivre. Nous sommes déterminés à apporter des solutions. Au fil des prochains mois, nous allons mobiliser de nouveaux sites municipaux pour créer au moins 1500 places nouvelles », a souligné la Maire de Paris. Seront ainsi ouverts, notamment, le centre d'hébergement « Jourdan » dans le 14^{ème} (263 places) ou encore une halte de nuit dans chaque Mairie d'arrondissement.

Anne Hidalgo a demandé à l'Etat de s'engager à créer au moins autant de places que la municipalité et proposé à la métropole de travailler à développer l'offre et à veiller sa bonne répartition sur tout le territoire du Grand Paris.

Des bains douches dédiés aux femmes sans-abri

Dominique Versini, adjointe à la Maire en charge des Solidarités et de la lutte contre l'exclusion, a par ailleurs annoncé l'ouverture « de nouveaux lieux dédiés aux femmes sans-abri, en partenariat avec l'Etat et les associations, qui viendront compléter le réseau de structures déjà mis en place en 2018 ». Un espace dédié aux femmes au sein du bain-douche municipal rue de Charenton (12^{ème}) sera inauguré mercredi par Anne Hidalgo et un 9^{ème} accueil de jour pour femmes seules ou avec enfants, adossé à un centre d'hébergement pour femmes, ouvrira fin 2019 dans le 18^{ème} arrondissement.

D'autre part, pour mieux répondre aux besoins quotidiens des personnes sans-abri, l'offre d'aide alimentaire va être renforcée avec un douzième restaurant solidaire qui ouvrira en juin dans le 18e arrondissement et l'ouverture de cuisines partagées pour permettre aux personnes précaires, et notamment aux familles hébergées à l'hôtel, de pouvoir cuisiner. L'accès aux droits sera simplifié grâce à l'installation d'un lieu unique de gestion du courrier qui ouvrira fin 2019 et permettra de tripler le nombre de domiciliations réalisées par la Ville de Paris. Enfin, la maraude « familles à la rue », dans le cadre d'un partenariat avec la RATP et l'Etat, sera étendue.

En outre, la Ville de Paris va renforcer les dispositifs permettant une meilleure insertion des personnes sans-abri comme l'ouverture d'une Maison des Réfugiés pour l'accueil et l'intégration des réfugiés, la poursuite des dispositifs d'aide au retour à l'emploi (conciergeries solidaires, premières heures, convergence) et le lancement d'un nouveau site internet facilitant l'accès aux offres sociales parisiennes et aux services sociaux : Paris Espace Partagé et Solidaire (PEPS).

Le rendez-vous a été pris en janvier 2020 pour une Nuit de la Solidarité commune à Paris et à plusieurs villes françaises et européennes. Metz, Grenoble ou Rennes ont déjà rejoint le mouvement cette année et d'autres villes en France et à l'étranger se sont dites intéressées par cette nouvelle méthode de pilotage des politiques publiques.

Contact presse : Claire Peyron – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr